**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

**Band:** 78 (2006)

**Heft:** 3: Projets de vie pour séniors

Artikel: Conserver son autonomie en toute sécurité : la conception du logement

adapté par l'association Avril

Autor: Lamon, David

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-130066

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **CONSERVER SON AUTONOMIE EN TOUTE SÉCURITÉ:**

La conception du logement adapté par l'association Avril

David Lamon

L'association Avril dont le siège est à Renens, est actuellement composée de l'association pour la prévention et le maintien à domicile de l'ouest lausannois (APREMADOL), la Fondation de la Côte, la Fondation Plein Soleil, la Fondation Mont Riant et Pro Senectute Vaud. Convaincue que les conditions de logement sont un facteur déterminant du « bien vieillir », et du « bien vivre » en général, l'association Avril travaille sur l'élaboration de formules originales d'habitat pour les personnes âgées, ainsi que les autres populations engagées dans des dynamiques de perte d'autonomie. Plus simplement, elle promeut des solutions permettant aux personnes nécessitant un logement adapté de rester chez elles, tout en disposant des soins ou de l'accompagnement qui leur sont nécessaires.

L'association Avril a concrétisé cet objectif en 1999, avec l'inauguration de plusieurs logements adaptés. Situés à l'avenue du 14 avril à Renens, ces appartements bénéficient d'un contrat de prestations liées au bail et d'une unité d'accueil temporaire (UAT), offrant une permanence de jour, un lieu de rencontre entre les locataires et un espace de sécurité et de sociabilité au quotidien. Suite au succès des premiers appartements, l'association Avril a alors cherché à étendre sa réflexion sur l'élaboration d'un concept du logement adapté, en organisant en septembre 2005 un séminaire, intitulé « Demain, nous aurons 80 ans. Aujourd'hui, je choisis mon appartement. »

Ce premier séminaire a révélé un paradoxe considérable dans la réflexion sur le logement adapté, à savoir l'importance d'une part de critères architecturaux garantissant la sécurité des résidents et la nécessité, d'autre part, d'éviter toute modulation, afin de permettre à chacun de se sentir chez soi. En d'autres termes, les solutions proposées aux personnes qui ne peuvent plus rester dans leur domicile actuel tendent trop souvent entre des labels normés et des projets en roue libre, ne garantissant que partiellement les attentes des futurs résidents. L'objectif de l'association Avril fut dès lors d'élaborer une formule reposant sur des critères précis et non exclusifs, conciliant le plus harmonieusement possible les deux faces du paradoxe.

Le second objectif de l'association Avril fut de sortir des considérations purement architecturales, pour intégrer l'ensemble des dimensions liées à l'habitat. Pour ce faire, elle opta pour une démarche en deux temps. La première étape fut l'organisation de plusieurs ateliers de travail, réunissant des experts du

domaine financier, médico-social, environnemental, politique et architectural. L'association a ensuite exploré les nombreuses pistes formulées lors des ateliers, pour synthétiser les éléments les plus pertinents dans un document de référence sur le logement adapté.

Le référentiel Avril défend une conception du logement adapté qui repose sur quatre volets indissociables et non hiérarchisables, respectant l'originalité des projets qui seront soumis à l'association. Ces volets sont regroupés selon les catégories suivantes: social (prise en considération des aspirations des futurs résidents, situation du logement et développement d'espaces en commun), architecture (logements adaptables et dépourvus de barrières architecturales), médicosocial (prestations fournies en fonction des besoins et de la demande des futurs résidents) et financement (présentation des diverses formes de financement pour l'acquisition d'un logement adapté).

La conséquence principale de cette flexibilité est une approche personnalisée de tout type de projet jugé réalisable par l'association Avril. L'agencement modulable des quatre critères évoqués plus haut permet en effet de s'adapter à la pluralité de la demande actuelle en matière de logement adapté et de favoriser des dynamiques créatrices qui, tout en respectant un certain nombre d'exigences de départ, répondront aux attentes et au parcours de vie des futurs résidents.

L'association Avril fonctionne ainsi comme un laboratoire, favorisant une logique d'accompagnement et permettant à toute personne intéressée par l'acquisition ou l'élaboration d'un logement adapté d'en connaître les bases théoriques et pratiques. Le référentiel Avril s'adresse donc aux entrepreneurs, aux investisseurs, mais également aux particuliers. En répondant aux questions que ces derniers se posent pour pallier de façon indépendante à une fragilité ou en guidant les premiers dans un projet personnel, il constituera un vademecum précieux, respectant l'originalité du projet initial en apportant liste d'éléments indispensables à la construction d'un environnement adapté.

Le référentiel Avril est actuellement en cours d'élaboration et sera publié d'ici le début de l'année 2007. Les personnes désirant se renseigner sur les activités de l'association peuvent toutefois contacter M. David Lamon au 021 646 17 21.